

CEC de L'École des Beaux-Marais (EdBM)

Le, 22 octobre 2020/6:00 PM / Réunion virtuelle sur ZOOM

PRÉSENTS:

MARTIN TREMBLAY, PRÉSIDENT DU CEC

MARGIE COMEAU, VICE-PRÉSIDENTE DU CEC

LISA ST-JARRE, DIRECTRICE DE L'EdBM

JANELLE SAMSON, DIRECTRICE ADJOINTE DE L'EdBM

NATALIE NILES. SECRÉTAIRE DU CEC - REPRÉSENTANTE DES PARENTS DE L'EdBM

REBECCA BIRD - REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

CELINE LEVASSEUR-BURLOCK - REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

BRANDON NUNN - REPRÉSENTANTE DES PARENTS DE L'EdBM

SABRINA HÉBERT, TRÉSORIÈRE DU CEC - REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL NON-ENSEIGNANT

AMBER FABER - REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ

ABSENTS:

CHANTELLE KILFOIL - REPRÉSENTANTE DES PARENTS DE L'EdBM

LYNE LORANGE - REPRÉSENTANTE DES PARENTS DE L'EdBM

STEFANY DUROCHER - REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL NON-ENSEIGNANT

PROCÈS-VERBAL:

OUVERTURE DE LA RÉUNION: Lisa St-Jarre, Directrice de l'EdBM

• Bref introduction des gens présents pour la réunion du CEC

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR: Martin Tremblay, Président du CEC

Voir Annexe A

- La revue de l'ordre du jour fut effectuée:
 - Natalie Niles, appuyée par Rebecca Bird, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

- La revue du procès-verbal de la réunion du 24 septembre, 2020 a été effectuée et aucunes modifications fut apportées:
 - Margie Comeau, appuyée par Natalie Niles, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion du 24 septembre, 2020. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

AFFAIRES COURANTES:

- Revue, modifications et adoption de la lettre d'entente du CEC pour l'année scolaire 2020-2021:
 - La revue de la lettre d'entente fut effectuée et les modifications nécessaires furent apportées. Voir la lettre d'entente en Annexe B
 - Brandon Nunn, appuyée par Margie Comeau, propose d'adopter la lettre d'entente avec les modifications qui ont été effectuées . ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- Budget du CEC pour l'année, présenté par Mme Lisa St-Jarre:
 - Le budget du CEC pour l'année 2020-2021 est de 5000\$ + 1\$ par étudiant.
 - Aucunes suggestions apportées par la direction pour les dépenses de ce budget pour cette année, par contre une suggestion qui est survenue l'an dernier était d'investir dans un système de sécurité pour la cour d'école.
 - Lisa indique que le CSAP fait déjà des arrangements pour une lumière pour la cour d'école et Lisa va aussi suggérer l'ajout d'une caméra. Lisa va avoir une discussion avec Marc Michaud concernant ceci.
 - Il y a déjà eu certains événements inquiétants pour la sécurité des élèves et du personnel. Exemple, la semaine dernière il y a eu un appel à la GRC parce qu'il y avait des adolescents sur le terrain d'école après les heures de classes. Lisa note qu'il y a parfois des bouteilles cassées dans la cour d'école les lundis matins.
 - Martin suggère aussi de contacter le conseiller de la ville pour proposer le développement de nouveaux endroits de loisirs pour les jeunes de la région qui leur seraient plus attrayants que notre cour d'école.
- Priorités du CEC pour l'année:
 - o Discussion sur les suggestions pour les priorités du CEC pour l'année 2020-2021
 - Assurer la sécurité du personnel et des élèves
 - Supporter le PRE
 - Trouver des moyens pour assurer la rétention des élèves à l'EdBM

- Rapport de la direction et Plan du PRÉ, présenté par la directrice de l'EdBM, Mme Lisa St-Jarre:
 - Plan du PRÉ (plan de réussite), présenté par Mme Lisa St-Jarre:
 - Pas beaucoup de nouveaux développements.
 - Il n'y a pas eu beaucoup de sessions pédagogiques avec le personnel enseignant car les efforts se concentrent plutôt sur la réouverture. Il n'y aura pas de rapport de PRÉ à soumettre mais tous les projets doivent continuer.
 - Literacy: les ateliers d'écriture auront lieu 2 fois dans l'année qui auront un sujet d'écriture comme les années passées. On a pas encore deux points de données pour faire l'analyse. Les échantillons seront pris au mois de novembre et fin mars/début avril.
 - Il y aura du perfectionnement pédagogique des nouveaux membres et une révision des critères d'évaluations.
 - Comportement et bien-être:
 - L'école a finalement reçu la mascotte Chezz, une marionnette en forme de dragon. L'année passée, l'école a fait un vote auprès des élèves et ils ont voté pour un dragon de couleurs orange et bleu. La mascotte en marionnette fut produite par la Mme de Paula's Puppets. La marionnette a vraiment été bien réussie. La marionnette n'a pas encore été présentée aux membres du personnel et les élèves ne l'ont pas encore vue.
 - Stefany pourrait utiliser Chezz pour l'animation en classe pendant l'année.
 - Matrice de comportements:
 - Elle a été partagé avec les membres du personnel au mois de septembre
 - Le comité va commencer à travailler de nouveau sur ce dossier
 - Communauté:
 - Stefany est responsable de ce dossier mais elle est actuellement en congé de maladie.
 - L'école est en collaboration avec L 'Acadie de Chezzetcook.
 Plusieurs projets/activités ont déjà été proposés aux membres du personnel.
 - Le terrain de GeF a été complété par cobequid consulting:
 - Très beau terrain de jeux
 - Il serait important d'avoir de la bonne éclairage afin d'assurer la sécurité de notre terrain.
 - La classe extérieure a été complété aussi:
 - En forme d'amphithéâtre
 - 4 gros billots en bois pour bancs

- Un tableau blanc avec de la peinture spécial
- Les enseignants peuvent réserver la classe via un document Google
- Pas encore reçu des rétroactions du personnel
- Il y a 4 gros morceaux de bois de surplus qui pourraient être utilisés pour une section pour plus grands élèves.
- Les services et programmes de soutien en enseignement ont recommencé à partir du 5 octobre. Ils sont en période d'évaluation et de dépistage. Des feuilles de consentement ont été envoyées aux parents afin de permettre d'effectuer ces évaluations auprès des élèves.
- Le ministère de l'éducation va fournir de l'équipement pour jouer dehors. Les tablettes seront fournies pour maternelles à 1re année pour supporter l'apprentissage à la maison si on change au plan C. Les élèves de la 2e à la 8e année ont des chromebooks.
- La direction a reçu le Ok pour permettre les réunions de comités parascolaires, culturelles, sportives, etc. Avec les mesures de sécurité de COVID en place, il sera donc possible de mélanger les cohortes mais avec des restrictions très strictes. Ça serait donc possible de faire des sports intramuraux si jamais que Mme Danielle aimerait faire des activités
- Exemple de comités qui seraient permis: L'année passée Victoria Scott avait un comité de gestions d'émotions, un groupe de filles, etc
- Martin demande si Sport NS va alléger les restrictions pour les sports parascolaires. Il se demande si les sports auront une possibilité d'avoir lieu avec les élèves de l'école. Mme Lisa indique que les règlements ne seront pas nécessairement allégés avec les activités qui ont lieu quotidiennement de l'école comme pour le cours d'éducation physique. Il va falloir faire des recherches pour savoir quels sports seront autorisés.
- Martin Tremblay, appuyé par Rebecca Bird, propose avoir bien reçu le rapport de la direction et le PRE. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- Rapport de l'Acadie Chezzetcook, présenté par Amber Faber:
 - o Pour les mises à jour concernant l'école :
 - Ils ont transmis le menu d'activités qu'ils peuvent produire en conjonction avec l'école des Beaux Marais. Ce menu comprend 4 activités qu'ils pourront réaliser, d'une part en vidéo à diffuser dans les classes qui le souhaitent avec les enseignants qui le souhaitent en première partie d'année. En seconde partie d'année (au printemps), ils accueilleront avec plaisir les enseignants et leurs élèves pour réaliser ces activités sur le site "en vrai". Ils ont déjà appris qu'un enseignant de 4eme était très intéressé par des activités et ils attendent de pouvoir se rencontrer avec Stefany Durocher, l'enseignant en question et la direction pour lancer ce projet.

- L'Acadie de Chezzetcook va héberger, en lien avec l'équipe d'Alphabétisation Nouvelle-Écosse, des cours de français débutant à destination des parents de l'école qui souhaitent accompagner leurs enfants dans les devoirs. Pour s'inscrire à ces cours c'est auprès de Beverly Hugli au 902 827 2090. Sabrina indique que l'école va fournir des photocopie pour le cours de français pour Bev Hugli
 - 7 personnes pourront se rejoindre au musée et les autre seront virtuelles
- Ils souhaitent relancer prochainement le lobbying pour la construction d'une école adaptée. Ils vont se rapprocher du CSAP pour commencer une discussion là-dessus. Ils sont en preneur d'éléments pour appuyer leur demande.
- Au niveau des nouvelles générales :
 - L'Acadie de Chezzetcook est désormais à jour au niveau de ses rapports de financement et a lancé sa demande de programmation pour la période 2021-2022 incluant les activités avec l'école des Beaux-Marais
 - Une réunion du CA a eu lieu le 5 octobre. Le CA a confirmé que malgré la pandémie, l'organisme avait eu une belle saison d'été notamment grâce au bon recrutement des étudiants d'été et à de beaux événements.
 - L'Acadie de Chezzetcook fonctionne désormais avec des comité ayant chacun des attributions et une personne ressource qui est là pour aider la communauté :
 - Comité de direction pour les questions générales/administratives/financière - personne ressource : Valentin Alfano (info.acadiedechezzetcook@gmail.com / 902 932 7942)
 - Comité événementiel pour les questions relatives aux événements et à la location du site personne ressource : Mélanie Bellefontaine (randmbelle@accesswave.ca / 902 827 3666)
 - Comité historique et muséographique pour les questions relatives à l'histoire, au musée et à la généalogie - personne ressource : Shirley Lowe (sa.lowe@ns.sympatico.ca / 902 293 6011)
 - Comité technique et maintenance pour les questions relatives à l'entretien du site et aux travaux personne ressource : Ritchie Bellefontaine (ritchiebelle@hotmail.com / 902 497 3584)
 - Comité communication pour la communication personne ressource : Valentin Alfano (info.acadiedechezzetcook@gmail.com / 902 932 7942)

AFFAIRES NOUVELLES:

- Système de ventilation et plan pour les mois d'hiver:
 - Martin indique qu'il y a des inquiétudes concernant la ventilation et les mois d'hiver.
 - La bâtisse de la nouvelle section à un système de ventilation et il a été inspecté. La petite école n'a pas de système de ventilation donc selon les recommandations les fenêtres doivent être utilisées pour assurer la ventilation. Il faut utiliser un bon jugement selon les conditions météorologiques.
 - Lisa indique que les fenêtres n'ont pas besoin d'être ouvertes tout le temps et peuvent être fermées mais quand il ne sont pas dans la classe, les fenêtres peuvent donc être ouvertes (soit lors du cours d'éducation physique, etc.) Chaque classe peut régler le système de chauffage de la salle.
 - Mme Bird indique qu'il y a des ventilateurs dans chacune des classes.
 - Mme Bird indique que souvent durant les mois d'hiver typiques les classes ouvrent les fenêtres car il fait parfois très chaud.
 - Mme Lisa indique qu'elle n'a pas d'inquiétude à date concernant la ventilation et le chauffage. Si jamais qu'il y a des problèmes ou des inquiétudes, elle communiquera directement au CSAP

• Sondage aux parents:

- Martin présente l'idée de faire un sondage au sein de la communauté afin d'avoir une idée de ce que les parents pensent faire au sujet de l'éducation de leurs enfants. Nous voulons faire l'analyse et la collecte des informations afin de pouvoir les présenter au ministère, au CSAP, etc.
- Martin Tremblay, Rebecca Bird, Brandon Nunn, Margie Comeau, Natalie Niles et Lisa St-Jarre s'offrent pour travailler sur ce projet de sondage.
- Martin Tremblay présente les informations suivantes:
 - FANE (Fédération acadienne de la NÉ): L'assemblée générale a eu lieu hier en ligne. La réunion générale aura lieu dimanche.
 - La FANE propose une conférence ce samedi présentée par Bernard Voyer. Elle est ouverte au grand public.
 - FPAN (Fédération des parents acadiens de la NÉ): L'assemblée générale aura lieu fin novembre. Martin représente notre région. C'est ouvert au public et les informations devraient être partagées avec les membres de la communauté de l'EdBM.

ACTIONS NÉCESSAIRES POUR LA PROCHAINE RÉUNION:

• Réunion concernant l'ébauche du sondage aura lieu le 5 novembre, 2020 à 18h00

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION:

La prochaine réunion virtuelle aura lieu le 19 novembre 2020 à 18h00 sur ZOOM.

LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion par Natalie Niles, appuyée par Margie Comeau à 19h30.

Annexe A:

École des Beaux-Marais

Réunion du CEC, le 22 octobre 2020

L'ordre du jour

- 1. Ouverture mot de bienvenue
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour avec modification
- 3. Revue et adoption du procès-verbal de la réunion du 24 septembre, 2020.
- 4. Revue, modifications et adoption de la lettre d'entente du CEC pour l'année scolaire 2020-2021.
- 5. Budget du CEC pour l'année
- 6. Priorités du CEC pour l'année
- 7. Rapport de la direction
- 8. Plan du PRÉ
- 9. Rapport de l'Acadie de Chezzetcook
- 10. Affaires nouvelles
 - a. Système de ventilation et plan pour les mois d'hiver
 - b. Sondage au niveau de la communauté concernant leurs attentes et leurs intentions pour l'éducation de leurs enfants.
 - c. Assemblée générale de la FANE (Fédération acadienne de la NÉ)
 - d. Assemblée générale de la FPANÉ (Fédération des parents acadiens de la NÉ)
- 11. Levée de la réunion

Annexe B:

LETTRE D'ENTENTE - CEC - EBM - 2020-2021

La fonction de cette lettre est de définir les termes et les conditions de l'entente

ENTRE: LE CONSEIL SCOLAIRE ACADIEN PROVINCIAL

ET: LE COMITÉ D'ÉCOLE CONSULTATIF DE L'ÉCOLE DES

BEAUX-MARAIS

ET: LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA

PETITE ENFANCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

en ce qui concerne le fonctionnement, au niveau de l'école, du comité d'école consultatif.

Les différentes parties s'entendent sur les points suivants :

1. Durée de l'entente

Cette entente sera revue tous les ans par les différents partenaires, <u>avant le 30 septembre</u> de l'année en cours. La prochaine révision aura lieu <u>en septembre 2021</u>. On peut apporter à l'entente, à ce moment-là, toutes modifications sur lesquelles les différentes parties se sont mises d'accord.

2. Structure du comité

a) Les membres du comité comprendront au moins :

- La directrice
- 2 parents/tuteurs
- 1 membre du personnel enseignant
- 1 membre du personnel non-enseignant
- 1 membre de la communauté

b) les différents membres du comité siégeront jusqu'à la date suivante,

PARTENAIRE	NOM	FIN DU MANDAT
Directrice	Lisa St-Jarre	Membre permanent
Directrice adjointe	Janelle Samson	Membre permanent
Enseignant	En rotation:	Septembre 2021
	Rebecca Bird	
	Céline Levasseur-Burlock	
Parent	Martin Tremblay	Septembre 2021
	(Président)	
Parent	Natalie Niles (secrétaire)	Septembre 2021
Parent	Chantelle Kilfoil	Septembre 2021
Parent	Lyne Lorange	Septembre 2021
Parent	Brandon Nunn	Septembre 2021
Communauté	Margie Comeau	Septembre 2021
	(Vice-Présidente)	
Communauté	Amber Faber	Septembre 2021
Personnel non-enseignant	Sabrina Hébert (trésorière)	Septembre 2021
Personnel non-enseignant	Stefany Durocher	Septembre 2021

La durée du mandat des membres du président(e) du comité est d'une période maximum de trois années consécutives pour la présidence. La durée du mandat des autres membres du comité est d'une période minimum d'un an et ils auront l'option de prolongation. Les dates de début et de fin de mandat seront établies de manière à permettre une rotation des membres et de l'accompagnement.

3. Langue de communication

La langue d'usage du comité d'école consultatif de l'École des Beaux-Marais sera le français. Certains invités seront permis de communiquer en anglais au besoin.

4. Processus de prise de décisions

Le comité d'école consultatif de l'École des Beaux-Marais prendra ses décisions de la façon suivante :

a) Principes

• Tous les membres du comité auront l'occasion de participer au processus de prise de décisions.

- Les membres du comité ont pour responsabilité de participer au processus de prise de décisions.
- Le comité organisera des consultations auprès des parents, des membres du personnel de l'école, des élèves, des membres de la communauté lorsque cela sera jugé approprié.

b) Procédures

- Nous rassemblerons les informations nécessaires et consulterons les partenaires concernés quand cela sera jugé approprié.
- Les sujets et les questions seront abordés lors de discussions structurées avant de faire l'objet d'une prise de décision.
- Nous chercherons à atteindre le consensus dans toutes les prises de décisions du comité d'école. Si un consensus n'est pas obtenu suite à deux réunions, l'item sera enlevé de l'ordre du jour.
- Ce sera une réunion officielle s'il y a au moins deux tiers des membres présents. (Il est à noter que les deux tiers n'incluent pas la directrice de l'école.)
- Si les deux tiers des membres présents lors de la réunion n'incluent pas un représentant de chaque partenaire respectif, les discussions peuvent avoir lieu, mais les décisions seront remises à la prochaine réunion.
- Il nous arrivera, à l'occasion, de procéder à un vote sur des questions particulières.
- Quand cela s'avérera approprié, nous consulterons d'autres représentants des partenaires respectifs du système éducatif et nous reviendrons sur la question concernée lors d'une seconde discussion et d'une seconde session de prise de décisions.
- Nous enregistrerons par écrit les décisions du comité et les méthodes utilisées pour prendre des décisions particulières.
- Nous tiendrons l'école et les partenaires de la communauté au courant des activités du comité.

5. Calendrier des réunions

• Dans la mesure du possible, les réunions auront lieu le 3^e jeudi de chaque mois à 18h00. Nous aurons un minimum de 8 réunions par année scolaire.

6. Résolution de conflits :

Lorsqu'on ne parvient pas à résoudre un conflit entre les membres du comité, l'affaire est renvoyée au personnel du Conseil scolaire.

7. Réunions publiques

Les réunions du CÉC sont ouvertes au public.

8. Changements aux noms des personnes du CÉC

Les changements aux noms ni au mandat des personnes qui siègent au CÉC ne nécessitent pas une approbation du Conseil scolaire.

9. Engagement du comité d'école consultatif

- Encourager la directrice de l'école à s'assurer que la politique de discipline à l'intérieur de l'école sera conforme à la politique du CSAP;
- Travailler en collaboration avec l'ensemble du personnel de l'école à l'élaboration d'un plan de la réussite de l'école;
- Aider à la mise au point de politiques pour l'école qui encouragent l'excellence dans les études et que favorisent l'établissement d'un climat propice à l'apprentissage;
- Mettre au point des stratégies et des façons d'améliorer les activités parascolaires et les projets spéciaux de l'école et de leur apporter du soutien;
- Conseiller la directrice et le personnel au sujet des questions concernant l'école qui sont relatives aux programmes et au sujet des politiques de l'école dans des domaines comme la discipline des élèves et la communication entre les parents d'élèves et l'école;
- Encourager le CSAP à embaucher des membres du personnel acadien et francophone en vue de promouvoir la langue et la culture acadienne;
- Encourager des activités culturelles acadiennes et francophones telles que des groupes musicaux, des pièces de théâtre, des artistes, une journée acadienne, internationale et autres;
- Conseiller le conseil scolaire au sujet des changements dans les programmes, des services de soutien aux élèves, du développement de politiques et des problèmes de financement;

- Préparer un compte rendu d'activités pour distribution à la réunion annuelle, des activités visant à améliorer l'école qui ont été entreprises pendant l'année, des résultats précis qui ont été obtenus et des facteurs qui ont influencé ces résultats;
- Maintenir une bonne communication entre les différents partenaires en organisant régulièrement des réunions publiques;

10. Les engagements pris par le Conseil scolaire acadien provincial

Le Conseil scolaire acadien provincial s'engage à soutenir le comité d'école consultatif de l'école des Beaux-Marais de la façon suivante :

- Il offrira des services de consultation sur les politiques et les procédures du conseil scolaire.
- Il offrira, au besoin, des services destinés à faciliter le travail du comité d'école consultatif.
- Il offrira au comité d'école consultatif une rétroaction sur le rapport annuel.
- Il offrira des ateliers de perfectionnement professionnel ou des conférences.
- Il sollicitera les conseils des CÉC sur des questions relevant du mandat du CÉC selon la Loi de l'éducation
- Il procurera une assistance financière pour les opérations du comité. Cette assistance sera définie par résolution du Conseil.

11. Les engagements pris par le Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

Le Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance apportera son soutien au comité d'école sous les formes suivantes :

- En mettant au point des documents que serviront d'appui pour les comités d'école consultatif;
- En se chargeant de la formation des équipes régionales de soutien des comités d'école consultatif;
- En organisant des sessions de formation continue pour le perfectionnement professionnel des employés et des conférences.

12. Parties signataires de l'entente

Nous comprenons clairement les engagements pris dengageons à les suivre.	ans cette lettre d'entente et nous nous
Président du comité d'école des Beaux-Marais	Date
Direction de l'École des Beaux-Marais	Date
Conseil scolaire acadien provincial	Date
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance	Date